BnF Gallica

De l'antiquité de la ville de Limoux / par H. Fonds-Lamothe

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Fonds Lamothe, L H. Auteur du texte. De l'antiquité de la ville de Limoux / par H. Fonds-Lamothe. 18...

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE L'ANTIQUITÉ
DE LA VILLE DE LIMOUX,

PAR H. FONDS-LAMOTHE.

Selon l'opinion des historiens et des géographes, la ville de Limoux ne daterait que du X^e^ siècle, mais des monuments découverts depuis peu lui assignent une antiquité reculée. Les faire connaître, c'est ajouter un élément nouveau à l'histoire si riche de notre province; c'est élever notre ville industrielle au rang d'ancienneté de nos principales cités.

Sise sur les deux rives de l'Aude et principalement sur la rive gauche, elle forme, de ce côté, comme deux parties disparates que divise une ligne à-peu-près droite partant du pont-neuf, longeant le côté méridional de la place du Marché pour aboutir à la porte de la Goutine. La partie du midi n'offre que des rues tortueuses, étroites et nombreuses, tandis qu'au septentrion les rues sont larges, longues, tirées au cordeau et parallèles: évidemment il y a là deux origines.

Cette induction peut être étayée de documents historiques. D'après un acte de l'année 1150, (1) le bourg de Limoux existait incontestablement; mais un château existait aussi sur une colline voisine; et lorsque, après la prise de Carcassonne en 1209, Simon de Montfort fut devenu le seigneur de la contrée, il contraignit les habitants du

(1) *Et ortum Guillelmi corona cum omnibus aliis ortis qui sunt ab ipsâ fortia usque ad Portam Foronam.* Hist. Gén. de Languedoc, tom. 2, pag. 539.

LK7
2385

château à venir s'établir dans la plaine, et c'est alors que la ville s'agrandit.

L'origine de la partie neuve est donc connue; il est loin d'en être de même de l'ancienne. J'avais cru d'abord que sa situation, au fond d'une vallée, ne pouvait la faire remonter à une époque reculée où les hommes, cherchant moins les commodités de la vie que le besoin de se défendre, se fortifiaient sur des lieux escarpés, lorsque des observations nombreuses vinrent dissiper cette opinion. Que l'on fouille dans l'intérieur ou les alentours de la ville, on découvre partout des substructions, des pavés, des silos; on dirait une ville posée sur une ville éteinte. Ainsi, en 1844, on a reconnu, dans l'intérieur des murs, sous l'ancienne église des cordeliers, de nombreuses fondations; et hors les murs, sur la rive droite, le long du chemin de ronde, de longues et larges murailles. Ainsi, depuis cette époque, des découvertes semblables ont été faites sur la rive gauche, du côté du midi, à *l'Esplanade*, et du côté de l'occident, près du lieu dit *las Encantades*. Il est vrai qu'avant le quatorzième siècle la ville se prolongeait davantage, suivant le cours de l'Aude (1). Mais comment expliquer ces restes si solides de maçonnerie qui, sur les deux rives, pénètrent si avant dans les flancs des collines voisines, au point d'être actuellement bien au-dessous de la surface du sol?

On pourrait ajouter à . .s antiques constructions quelques ouvrages d'art, dont l'exhumation excita dans le emps la curiosité. En l'année 1812 il fallut reculer la nuraille du cimetière qui fait face à la route nationale;

---

(2) Acte de l'année 1355, Archives de l'Hôtel-de-Ville.

en fouillant profondément, les ouvriers découvrirent un sarcophage en pierre d'une longueur d'environ deux mètres. J'ignore ce qu'il est devenu. Il paraît que, privé d'inscription, il ne pouvait fournir aucun éclaircissement. En 1840, en déblayant la place neuve, on trouva un chapiteau en marbre blanc parfaitement sculpté, sur chaque côté duquel l'artiste a notamment représenté un aigle à deux têtes, aux ailes éployées; mais cet objet paraît appartenir au moyen-âge. Toutefois, il ne faut pas négliger de mentionner l'existence d'un pont en pierre qui joint, sur l'Aude et vers le midi, les deux parties de la ville et qu'on désigne sous le nom de *pont-vieux*, par opposition au *pont-neuf* édifié en l'année 1329. Le pont vieux révèle par la courbure de sa voie étroite, la multiplicité des réparations, la vétusté et l'usure de ses matériaux, une origine très-ancienne; et sans adopter la tradition, apparemment erronée, que César en serait le fondateur, tout porte à penser qu'il est d'une haute antiquité.

Ce n'est pas tout, des monuments d'une autre nature prêtent un utile secours à mes recherches; le gisement de monnaies antiques sur un point donné révèle, par leur nombre, l'existence d'un centre de population; il est probable que dans le passé des médailles aient été trouvées dans l'intérieur de notre ville, puisque depuis peu on en a découvert un assez grand nombre : en voici la nomenclature avec l'indication de leur gisement et l'époque de leur découverte.

1° Une médaille emporienne, trouvée en 1837, à la rue grammatique ;

2° Une médaille celtibérienne ou phénicienne, en 1818, sur la rive droite, près du pont vieux ;

3° La moitié d'une médaille indéterminée, en 1816, à la place du Marché ;

4° Une médaille consulaire, en argent, en 1815, à trois cents mètres et au midi de la ville ;

5° Une médaille d'Auguste, en bronze, en 1838, à la place du Marché ;

6° Une autre médaille d'Auguste, en 1839, à la Place-Neuve ;

7° Une autre médaille d'Auguste, à la même époque et au même lieu ;

8° Une médaille de la colonie de Nimes, en 1841, à la rue de la Bienfaisance ;

9° Trois autres de Nimes, en 1816, à la place du Marché ;

10° Une médaille de Claude, en 1817, à St.-Andrieu, terroir et tout près de Limoux ;

11° Une médaille, en argent, d'Agripine et de Néron, en 1818, au lieu dit la Pinière, distant de Limoux d'environ un kilomètre ;

12° Une médaille, en argent, de Vespasien, en 1816, à la rue de l'Officialité ;

13° Une médaille, en argent, de Titus, en 1817, au lieu dit de Pratéchés, terroir de Limoux ;

14° Une médaille d'Hadrien, en 1815, à la rue de Mauconseil ;

15° Une petite médaille de Salonica, en 1815, près le cimetière ;

16° Une médaille de Constantin, en 1816, à la place du Marché.

Ainsi, dans un court espace de temps, on a exhumé, dans la ville ou ses alentours, environ dix-huit pièces frappées durant cette longue période, qui commence à la république Romaine et finit au règne de Constantin.

A ces découvertes, il faut en joindre d'autres faites au mois de juillet 1846, et qui jettent une vive lumière. Cette année, l'administration municipale avait résolu d'introduire des trottoirs dans les rues principales; l'entreprise commença à la partie occidentale de la place du Marché. Il fallut déprimer le sol; quel fut l'étonnement des ouvriers et du public lorsque, après l'enlèvement du pavé, on vint à soulever une couche de terre argileuse d'un à deux mètres d'épaisseur; elle était parsemée de débris de larges briques à crochet, de fragments de poteries qui se rapportaient à des vases cinéraires. Averti par les agents de l'autorité, je recommandai aux ouvriers

de préserver de leurs instruments les objets que le temps pouvait avoir respectés. Le 30 juillet, vis-à-vis l'hôtel que j'habite, nos 25 et 24 de la place du Marché, à un mètre du mur de face, ils découvrirent dans une cavité quatre vases : le premier était une olla en terre cuite et sémi-noire, autour de laquelle était gravé un dessin d'un trait fort grossier ; elle était remplie d'argile et supportait à son orifice une cassolette à une anse. Transportée dans mon cabinet et vidée, elle offrit à mes regards des restes d'ossements d'un enfant ; la seconde consistait également en une olla de même forme, de même dimension, mais ornée d'un dessin différent, mais recouverte d'une cassolette en terre noire sans anse, d'une forme gracieuse ; elle contenait des restes d'ossements qui paraissent avoir appartenu à un adulte.

Ces objets excitaient vivement mon attention, lorsque, peu de jours après, on m'apporta une fiole lacrimatoire en argile rouge, mais fort altérée, et une grande urne sépulcrale qui contenait avec des ossements d'animaux, des fragments de bois de sapin ou de ses analogues à l'état de charbon, des matières calcinées et même vitrifiées, une paillette d'or et une dent d'une conservation parfaite. C'est tout près de ces vases et parmi de nombreux débris qu'apparurent des médailles dont quelques-unes ont été signalées, notamment les pièces de la colonie de Nimes, la moitié de la pièce indéterminée, la pièce de Constantin et celle parfaitement conservée de Vespasien. De tels et de si nombreux témoignages ne permettent pas de douter de l'existence reculée de notre ville. Les médailles lui assignent une date certaine, et plus encore ces vases cinéraires, ces ossements calcinés et mêlés à des charbons

qui rappellent l'usage de brûler les corps, pratiqué chez les Romains jusqu'au V^e^ siècle (1).

C'est donc à tort qu'on n'a fait remonter l'origine de Limoux qu'au X^e^ siècle ; il existait certainement aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais quelle était alors son importance?

Comme aujourd'hui la ville occupait la rive droite de l'Aude, ainsi que l'attestent le Pont-Vieux, le gisement de la médaille celtibérienne précédemment mentionnée et plus encore les nombreuses substructions qui s'étendent vers le levant et le midi, notamment sur les bords de la rivière. Quant à la rive gauche, c'était là qu'était comme aujourd'hui la ville principale. Au septentrion elle ne dépassait pas la ligne qui se dirige du Pont-Neuf à la Porte de l'Agoutine. En effet il était d'usage chez les Romains de déposer les urnes funéraires en dehors des murs, près des portes des villes, sur les bords des chemins. Si cet usage doit nous servir de guide, le gisement des vases découverts en 1846 indique que la ville s'arrêtait à la place du Marché; là elle avait une porte principale, apparemment la *Porte Forone*, qu'énonce une charte de l'année 1150 (2), et cette porte devait se trouver à l'ouverture de la grande rue actuelle, dont l'extrémité opposée aboutissait au Pont-Vieux et dont la sortie fermait le chemin sur les bords duquel ces urnes étaient déposées.

Vers le midi, au contraire, la ville s'étendait davantage. D'après un acte déposé aux archives communales de l'année 1355, elle était *plus longue que large;* il fallut l'arron-

---

(1) *Macrobe Saturnal*, liv. VII, chap. VII.

(2) Histoire Gén. de Languedoc, tom. II, preuv. pag. 539.

dir pour la fortifier. On détruisit alors des bâtiments, et cette entreprise s'explique encore par le mur d'enceinte méridional qui, dans toute sa longueur, forme une ligne droite, en dehors de laquelle et à une distance d'environ cinquante mètres, on aperçoit encore des pavés à fleur de terre et souvent on découvre des substructions.

Si avec ces données il est permis de se former une opinion, la ville avait originairement une étendue et une population égales aux deux tiers ou à la moitié de l'étendue et de la population actuelle. Son périmètre partant du Pont-Neuf se dirigeait vers la porte de l'Agoutine jusqu'aux propriétés qui bordent la route nationale. De là comprenant l'Esplanade il aboutissait à la rivière d'Aude, à environ deux cents mètres en amont du Pont-Vieux et décrivait sur la rive gauche une courbe correspondante mais plus resserrée, de telle sorte que le Pont-Vieux formait à peu près le centre de cette circonférence.

Voilà donc aux premiers siècles de notre ère un lieu assez considérable dans une des contrées les plus peuplées, les plus civilisées du monde Romain. Or ce bourg situé sur les bords de l'Aude et au milieu de son cours, à une petite distance de Narbonne et de Carcassonne, aurait dû laisser le souvenir de son nom. Serait-il possible de le retrouver?

On lit dans la *chronique d'Eusèbe* : « P. T. *Varro, vico atace in provincid Narbonensi nascitur* » (1). Il existait donc au IV^e^ siècle un bourg appelé *Atax* ou *Atace* dans la province Narbonnaise. Le souvenir s'en est conservé

---

(1) *Olimpias*, CLXXIV *Eusebii Pamphili Cæsariensis in chronicum suum D. Hieronimo interprete* 1570, pag. 66.

chez les historiens et les géographes (1), et peut-être même que l'altération d'un passage de Pline l'ancien nous a dérobé son autorité imposante. Cet écrivain place chez les Volkes Tectosages entr'autres villes *Macina* (2) dont l'emplacement n'a pu être retrouvé. Les commentateurs pensent que ce nom a été altéré (3). Si l'on admet que la première lettre *M* puisse être divisée en deux parties, l'altération aurait pu consister dans la réunion de la première partie formant la lettre A et de la seconde partie formant la lettre T. Par la restitution de ces deux lettres on aurait Atacina qui serait l'*Atax* ou l'*Atace* d'Eusèbe. Je dois cette observation ingénieuse à M. Mathieu Gayraud, mon compatriote. Quelle qu'elle soit, il paraît certain par la déclaration formelle d'Eusèbe qu'un lieu du nom d'*Atax* était connu au IV^e^ siècle. Ce lieu avait reçu son nom de l'Aude *Atax*, on le lui avait donné; il avait donné son nom aux *Atacins*, peuples qui habitaient cette contrée dont Narbonne était la cité la plus importante comme elle devint la plus importante de la province.

On a cru qu'*Atax* était d'après les uns Carcassonne, d'après les autres Narbonne. Mais au temps de Varron, César désigne ces deux cités par les noms qu'elles ont toujours conservés; et d'ailleurs la *chronique d'Eusèbe* repousse cette double supposition, non seulement en dé-

---

(1) *Catel*, Mém. sur le Languedoc, pag. 58. — *Dom. Vaisselic*, Hist. Gén., nouv. édit., tom. 1, pag. 76 et 117. — Hist. de Carcassonne, par *Bouges*, pag. 1 et 2. — Hist. des comtes de Carcassonne, par *Besse*. — Dict. hist. de *Morus-Merullæ*, géographie, pag. 568.

(2) *Pline*, liv. III, § 5.

(3) *Dalecamp* dans *Pline*, par *Lemaire*, vol. 2, pag. 63.

signant un bourg *Vicus* bien différent des cités de Narbonne et de Carcassonne; mais encore en signalant sa situation, *in provincia Narbonensi*, ce qui était inutile à l'égard de ces deux cités importantes.

Tout indique qu'Atax n'était autre que Limoux. Comme Limoux il occupait le premier rang dans la contrée, puisqu'il a donné son nom à ses habitants; comme Limoux il était situé sur les bords de l'Aude; si Limoux est qualifié en 982 de *Vicus*, en 1171 de *Burgum* (1), la même qualification est donnée par Eusèbe à *Atax;* si Limoux a toujours dépendu du diocèse de Narbonne, *Atax* faisait partie de la province Narbonnaise.

En considérant l'étendue de cette contrée que l'Aude parcourt avant de baigner la cité de Carcassonne, la fertilité de son sol, sa population, le nombre de ses villages dont les noms d'origine celtique ou romaine attestent l'ancienneté, dont la réunion forma le comté de Razès, on est amené à penser qu'elle devait posséder une ville principale. Or *Atax* existait dans la province Narbonnaise et ce bourg ne saurait être situé que là où se trouve la ville de Limoux qui renferme encore dans son sol des preuves nombreuses et éclatantes de son existence antique.

Cette conclusion acquiert un haut degré de certitude par l'observation suivante. La ville actuelle assise en très-grande partie sur la rive gauche de l'Aude s'étend et s'étendait jadis davantage sur la prolongation de la colline voisine; chose remarquable, cette colline, notamment son revers du côté de la ville, porte aujourd'hui et a toujours

---

(1) Hist. gén. de Languedoc, vol. 2, preuv. pag. 136 et 166 et tom. 3, preuv. pag. 120.

porté le nom de *Taïx*. Le Compois de 1543, le plus ancien que nous possédons écrit en langue romane, lui donne ce nom à chaque page, et dans un acte latin de l'année 1234, elle est désignée sous le nom de *Taxo*. Ainsi le sol sur lequel repose la ville actuelle appelé *Taïx* ou *Tax* indique la situation d'*Atax*. Bien de villes ne pourraient mieux justifier leur antiquité.

Il est vrai qu'alors notre ville aurait perdu son nom pour adopter celui de Limoux. Mais sans faire remarquer que plusieurs lieux ont subi le même sort, on peut, à l'aide d'une probabilité historique, donner l'explication de ce changement. Lorsque les Romains eurent fait la conquête de l'Espagne et de la province Narbonnaise, ils ajoutèrent aux noms indigènes des villes des surnoms puisés dans leur langue. Pline nous assure que la plupart de ces villes portaient à la fois le nom primitif et un surnom romain. Ainsi plus près de nous *Barcino* était surnommée *Faventia*; *Narbo* était surnommée *Martius* (1). Il est donc probable qu'*Atax*, bourg celtique, reçut des Romains, à raison de la nature de son sol limoneux, le surnom de *Limosus* qui, dans la suite, fit oublier le nom primitif.

Atax n'a laissé presque pas de souvenirs; on a trouvé dans notre ville, on trouve fréquemment autour d'elle des médailles représentant au revers le cheval Pégase avec cette exergue *Empor*. Elles sont de la colonie d'Emporias dans la Tarragonnaise, fondée par les Phocéens qui bâtirent Marseille. Les Atacins étaient donc en rapport avec cette colonie. Peut-être qu'ils lui dûrent les premiers progrès dans les arts. Du moins il est certain qu'ils entre-

---

(1) *Pline*, Hist. naturelle, liv. III, § III, IV et V.

tirent des relations de commerce avec elle, relations qui existaient encore au IX^e^ siècle (1).

Mais *Alax* fut la patrie de Publius-Terentius Varro, surnommé *Atacin*. Né en l'an 672 de la fondation de Rome, ce gaulois, peut-être d'origine romaine, alla dans sa jeunesse à Rome pour y faire ses études, et mérita bientôt par son génie d'occuper un rang parmi les hommes les plus distingués de cette époque. On dit qu'il chanta la guerre des Romains contre les Séquanais ; qu'il composa des satyres, notamment un chant élégiaque en l'honneur de Leucadie son amante. A l'âge de trente-cinq ans, il s'adonna à l'étude des lettres grecques avec un tel succès qu'il traduisit en vers latins les quatre livres des Argonotiques d'Appolonius de Rhodes. Hors quelques vers, ses écrits ont été la proie du temps ; mais il suffit de dire pour en faire l'éloge que Virgile en faisait ses délices et qu'ils lui servirent même de modèle (2).

---

(1) Histoire gén. du Languedoc, nouv. édit., vol. 2, preuv. pag. 682.

(2) *Horat. satyr.*, liv. 1, satyr. 10. — *Quintilien*, *De instit. orat.* liv. x, chap. 1. — *Chronique d'Eusèbe*, *Olymp.* 174. — *Merula*, pag. 568. — *Corpus poetarum. Publii Terentii Varronis Atacini vita ex Petro crinito de sumpta*, vol. 1, pag. 619.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

Carcassonne. — Imp. de L. Pomiés.